

2009-06-10

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Projections économiques pour la Belgique - Printemps 2009

(Article publié dans la Revue économique de juin 2009)

Parallèlement à la publication, dans le bulletin mensuel de la BCE, de nouvelles projections de l'Eurosystème pour la zone euro, cet article présente les résultats attendus pour l'économie belge en 2009 et en 2010. Depuis la parution des prévisions précédentes en février 2009, il est apparu que la chute de l'activité et du commerce international à la fin de 2008 et au début de 2009 a été encore plus importante que prévu initialement. Une récession d'une ampleur inédite s'est propagée à travers les différentes zones économiques du monde, nécessitant des actions résolues sur les plans monétaire et budgétaire. Certains signes suggèrent une stabilisation tant des conditions sur les marchés financiers que de la confiance des entreprises et des ménages. Néanmoins, les ajustements à mener en matière d'emploi, d'investissement et de position des institutions financières devraient brider la reprise économique.

Les projections de l'Eurosystème sont établies sur la base d'hypothèses arrêtées à la mi-mai 2009. Elles tiennent compte d'un rétablissement très graduel des échanges commerciaux extérieurs à la fin de 2009 et en 2010, après leur chute récente. Les cours du pétrole, qui étaient passés très rapidement d'un sommet de 145,7 dollars le baril en juillet 2008 à environ 40 dollars en décembre, afficheraient, sur la base des marchés à terme, un niveau moyen de 54,5 dollars le baril en 2009 et de 65,5 dollars en 2010. Les taux d'intérêt sont également supposés suivre l'évolution prévue par le marché. En moyenne annuelle, les taux des dépôts interbancaires en euro à trois mois reviendraient de 4,6 p.c. en 2008 à 1,4 p.c. en 2009, avant de s'établir à 1,6 p.c. en 2010. Les taux à long terme atteindraient 4,1 p.c. en 2009 et 4,5 p.c. en 2010 pour les obligations de l'État belge. Les cours de change sont, quant à eux, maintenus constants au niveau de 1,34 dollar par euro. Dans ce contexte, après être ressortie à 0,6 p.c. en 2008, la croissance du PIB dans la zone euro devrait s'établir entre -5,1 et -4,1 p.c. en 2009 et entre -1 et 0,4 p.c. en 2010. Pour sa part, l'inflation reviendrait entre 0,1 et 0,5 p.c. en 2009, sous l'effet du recul des prix des matières premières. Elle resterait limitée en 2010, entre 0,6 et 1,4 p.c., en raison de la faiblesse de la demande et de la détérioration du marché du travail.

L'effondrement conjoncturel survenu dans la zone euro à la fin de 2008 et au début de 2009 a frappé de plein fouet l'activité économique en Belgique. En particulier, tant la production industrielle que les échanges extérieurs de marchandises ont plongé à partir d'octobre 2008. Selon les données des comptes nationaux, le PIB réel a reculé de 1,7 p.c. au quatrième trimestre de 2008 et de manière similaire au premier trimestre de 2009, soit un rythme de récession jamais atteint depuis la Seconde Guerre mondiale. La diminution de l'activité devrait fortement s'atténuer à partir du deuxième trimestre de 2009, pour faire place à une reprise modérée en 2010. Ainsi, après avoir crû de 1 p.c. en 2008, le PIB baisserait en moyenne de 3,5 p.c. en 2009 et de 0,2 p.c. en 2010.

Face à la contraction brutale de l'activité, les entreprises ont réagi notamment en réduisant le travail intérimaire et en accroissant fortement le recours au chômage temporaire. Un système temporaire de suspension de l'exécution du contrat de travail a par ailleurs été instauré pour les employés. De tels systèmes permettent d'amortir provisoirement l'effet des fluctuations de la production sur l'emploi. Toutefois, compte tenu du caractère profond et durable de la détérioration de l'activité, le nombre de personnes occupées devrait diminuer de plus en plus. En moyenne annuelle, les pertes nettes d'emplois atteindraient 36.000 et 80.000 personnes respectivement en 2009 et 2010. Le taux de chômage passerait de 7 p.c. en 2008 à 9,2 p.c. en 2010. À la fin de 2010, il s'établirait à 9,7 p.c.

En 2009, toutes les principales catégories de dépenses - demande intérieure, variation des stocks et exportations nettes - seraient fortement affectées, directement ou indirectement, par la récession de la demande mondiale et par les effets de la crise financière mondiale; en 2010, leur contribution à l'évolution du PIB serait quasiment neutre. Les exportations de biens et services s'inscriraient en très net recul en 2009, à la suite de l'effondrement de la demande extérieure. Elles diminueraient encore légèrement en 2010. En l'absence d'un soutien de la demande intérieure, l'évolution des importations présenterait un profil parallèle à celui des exportations. Après que sa croissance eut été freinée en 2008 par la stagnation du revenu disponible réel, sur fond d'accélération de l'inflation, la consommation privée baisserait en 2009, principalement en raison du plongeon des cours boursiers et de la dégradation des conditions économiques et des perspectives sur le marché du travail, ces deux facteurs contribuant à relever le taux d'épargne. Dans un contexte caractérisé par la chute du taux d'utilisation de leurs capacités de production, par des prévisions moroses en termes de demande, par le coût élevé du financement externe et par la diminution des ressources financières générées par leurs activités, les entreprises réduiraient leurs investissements en 2009 et en 2010, alors que ces derniers avaient été vigoureux pendant plus de quatre ans. Les investissements en logements s'inscriraient aussi en recul en 2009 et en 2010, poursuivant la tendance au ralentissement amorcée en 2007.

Après avoir atteint un pic de 5,9 p.c. en juillet 2008, l'inflation en Belgique a rapidement décéléré, pour revenir à 0,7 p.c. en avril 2009. Elle a ainsi quasiment rejoint le niveau observé pour l'ensemble de la zone euro, tandis qu'elle lui était encore supérieure de 1,9 point de pourcentage à la mi-2008. Selon les projections, le recul de l'inflation devrait se poursuivre à court terme, de sorte que celle-ci serait temporairement négative. Cette situation, qui ne durerait que quelques mois, résulte principalement d'effets de base liés au niveau record des cotations des produits pétroliers relevé durant l'été 2008. Une fois ces effets de base estompés, l'inflation redeviendrait positive à la fin de 2009, mais elle resterait limitée jusqu'à la fin de la période des projections, en raison de l'atténuation rapide des pressions émanant des prix des importations et des salaires. Au total, en moyenne annuelle, elle ressortirait à 0,1 p.c. en 2009 et à 1,3 p.c. en 2010, après s'être établie à 4,5 p.c. en 2008. Pour sa part, l'indice-santé progresserait de 0,8 p.c. en 2009 et de 1,1 p.c. en 2010.

Reflétant à la fois le fléchissement de la productivité du travail, consécutif à la faiblesse conjoncturelle, et la hausse toujours soutenue des coûts salariaux horaires, les coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé ont augmenté de 3,9 p.c. en 2008 et augmenteraient encore de 2,9 p.c. en 2009, sous l'effet notamment de l'indexation encore élevée résultant de la poussée d'inflation en 2008. Ils demeureraient quasiment stables en 2010. Cette décélération entre 2009 et 2010 tient en partie à la reprise, de nature conjoncturelle, de la productivité du travail. En outre, la croissance des coûts salariaux horaires reviendrait de 3,5 p.c. en 2008 à 2,3 p.c. en 2009 et à 0,4 p.c. en 2010. Cette prévision repose, conformément aux dispositions de l'accord interprofessionnel pour la période 2009-2010 conclu en décembre 2008, sur la prise en compte de l'indexation et la possibilité d'octroyer, dans le cadre des négociations au niveau des commissions paritaires, des primes non récurrentes de 250 euros en régime de croisière, dont 125 euros en 2009. Par ailleurs, la détérioration des conditions sur le marché du travail conduirait à une modération dans l'évolution des salaires.

Selon les données provisoires publiées par l'ICN en mars 2009, les finances publiques de la Belgique ont enregistré un déficit de 1,2 p.c. du PIB en 2008. Dans le contexte macroéconomique dépeint ci-dessus et compte tenu des mesures décidées par le gouvernement fédéral et les gouvernements régionaux, entre autres, dans le cadre des plans de relance, ce déficit atteindrait, à politique inchangée, 5,5 p.c. du PIB en 2009 et 6 p.c. en 2010.

Après avoir reculé de manière continue depuis 1993, pour atteindre 84 p.c. en 2007, le ratio de la dette publique au PIB est reparti à la hausse en 2008, sous l'effet essentiellement des injections de capitaux et des crédits octroyés aux institutions financières. En 2009 et 2010, la dette de l'ensemble des administrations publiques devrait de nouveau sensiblement augmenter, fût-ce à un rythme légèrement inférieur à celui de la moyenne de la zone euro. Le taux d'endettement passerait de 89,7 p.c. en 2008 à 97,4 p.c. en 2009 et 103 p.c. en 2010.

ANNEXE

Projections pour l'économie belge: synthèse des principaux résultats

(pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)

	2006	2007	2008	2009 e	2010 e
CROISSANCE (données corrigées des effets de calendrier)					
PIB en volume	3,0	2,6	1,0	-3,5	-0,2
Contributions à la croissance:					
Dépenses intérieures, hors variation des stocks	2,1	2,8	2,0	-1,4	0,0
Exportations nettes de biens et services	0,1	-0,3	-1,0	-1,0	-0,3
Variation des stocks	0,9	0,1	0,0	-1,1	0,1
PRIX ET COÛTS					
Indice des prix à la consommation harmonisé	2,3	1,8	4,5	0,1	1,3
Indice-santé	1,8	1,8	4,2	0,8	1,1
Déflateur du PIB	2,3	2,4	1,7	1,1	1,1
Termes de l'échange	-0,7	0,5	-2,8	1,0	0,1
Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé	1,5	3,1	3,9	2,9	-0,1
Coûts salariaux horaires dans le secteur privé	3,1	3,7	3,5	2,3	0,4
Productivité horaire dans le secteur privé	1,6	0,6	-0,4	-0,5	0,5
MARCHÉ DU TRAVAIL					
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers de personnes)	58,1	77,4	71,2	-36,5	-79,6
Volume total de travail ¹	1,5	2,0	1,2	-3,0	-0,8
Taux de chômage harmonisé ² (p.c. de la population active)	8,3	7,5	7,0	7,7	9,2
REVENUS					
Revenu disponible réel des particuliers	2,5	2,8	-0,1	1,0	0,0
Taux d'épargne des particuliers (p.c. du revenu disponible)	12,9	13,7	12,7	14,6	14,5
FINANCES PUBLIQUES ³					
Solde de financement (p.c. du PIB)	0,3	-0,2	-1,2	-5,5	-6,0
Solde primaire (p.c. du PIB)	4,2	3,6	2,5	-1,6	-2,1
Dette publique (p.c. du PIB)	87,9	84,0	89,7	97,4	103,0
COMPTE COURANT (selon la balance des paiements, p.c. du PIB)	2,0	1,7	-2,5	-2,4	-2,5

Sources: CE, DGSIE, ICN, BNB.

¹ Nombre total d'heures ouvrées dans l'économie.² Série ajustée (Eurostat).³ Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure sur les déficits publics excessifs (EDP).